

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2014

Présents : Daniel DURAND - Philippe ALLARD - Catherine GUESDON - Norbert WAGNER - Béatrice PELUAU-PETITSIGNE - Alain PACILLY - Claude LEMEE - Georges COLLAT - Catherine BONNIN - Céline MOULIN - Céline MARSAL - Céline BOULARD - Jérôme GARNON

Absents excusés : Odile BONNIN – Didier ANDRY

Secrétaire de séance : Jérôme GARNON

Compte rendu du conseil municipal du 03 juillet 2014. Dans les questions diverses, une phrase a été complétée : Mme Moulin a précisé qu'il était possible d'obtenir des subventions d'aménagement d'espaces publics au taux de 80% avec natura 2000 et le PNR

Adopté à l'unanimité.

Ajout à l'ordre du jour : Transfert automatique des pouvoirs de police du Maire aux EPCI.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE :

Mr le Maire propose :

2313-45 : -16 000€

2313-41 : +16 000€

Adopté à l'unanimité

SALLE DE SEMINAIRES :

Mr WAGNER donne lecture du courrier de l'assurance et de l'expert demandant le pré-financement du devis de réparation des malfaçons par le cabinet MAGEO.

Adopté à l'unanimité

COMMISSION d'APPEL d'OFFRES:

Après vote à bulletin secret, sont élus

Titulaires : Philippe Allard , Norbert Wagner , Jérôme Garnon

Suppléants : Georges Collat , Claude Lemée , Didier Andry.

IDENTIFICATION et NUMEROTATION de VOIES :

Mr Philippe ALLARD présente le dossier concernant la rue reliant le carrefour de la rue des déportés et l'intersection avec la rue du Bécaju. Il propose que celle-ci s'appelle désormais « rue du stade ».

Adopté à l'unanimité

La numérotation est désormais : Mr Galard n°1, stade n°3, Villa cottage n°5, Camping Loire et châteaux n°7.

Adopté à l'unanimité

ABANDON DE BIENS COMMUNAUX

Monsieur Philippe ALLARD donne lecture du courrier de Mr THOMAS souhaitant abandonner la parcelle ZH 40 de biens communaux qu'il exploite, au 1^{er} novembre.

La commune recherchera un repreneur pour cette date. Si non, une décision d'arrachage des poiriers devra être prise.

Adopté à l'unanimité

ECLAIRAGE PUBLIC :

Monsieur Philippe ALLARD donne lecture du courrier du SIEIL demandant si le conseil municipal

maintient la demande d'effacement du réseau électrique de l'église au Bécaju (sans effacement du réseau téléphonique).

Le conseil municipal ne donne pas suite compte tenu du coût et de la partialité des réseaux aériens à l'unanimité.

TRANSFERT AUTOMATIQUE DES POUVOIRS DE POLICE :

Conformément à la loi du 16/12/2010 et du 27/01/2014, certains pouvoirs de police seront automatiquement transférés au Président de la communauté de communes si le conseil municipal ne s'y oppose pas. En accord avec tous les Maires et compte tenu des décisions précédentes, le seul transfert de pouvoir de police concernera les gens du voyage dont la compétence relève de la communauté de communes.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire donne lecture du courrier de groupama suite à la mise en cause de la commune par un administré qui considère que la commune est responsable de l'humidité de ses murs. Pas de suite.
- Il donne des explications quant aux travaux réalisés dans le lit de la Loire avec un plan transmis par les services fluviaux.
- Il fait un compte rendu de l'échange avec les nouveaux propriétaires de Villa cottage quant à la rédaction du bail et des problèmes d'assainissement rencontrés.
- Il donne lecture du courrier de l'agence de l'eau précisant que le projet d'assainissement est éligible. La commission se réunira prochainement sur le sujet.
- Il confirme le projet de changement de boulanger sans modifications notables pour la population.
- Il précise la suppression des conteneurs près du cimetière hormis verre et papier. Cet endroit ressemblait de plus en plus à une déchèterie sauvage. Il rappelle que des amendes très élevées peuvent et seront appliquées pour tout contrevenant et qu'une plainte pourra être déposée.
- Mr Philippe Allard fait le point sur les travaux en cours : rénovation bascule presque terminée, pata (entretien des routes) fait début août. La boîte de transfert de la turbo tondeuse (23 ans) a rendu l'âme.
- Catherine Guesdon donne lecture d'une lettre de La Matelote remerciant la commune pour l'installation du ponton. Elle nous alerte sur la dangerosité des câbles de fixation et propose sa vigilance en cas de crue.
- Mme Guesdon fait le point sur la mise en place de la rentrée. Les travaux prévus ont été réalisés et tout semble en ordre. Elle rappelle les animations proposées par « la dérive » pour toute la fin de la semaine. Elle donne lecture de la lettre de Mr Viscièrè demandant la taille des arbres surplombant le terrain de football. Ce sera fait prochainement par l'entreprise Chicoinne. Mr Wagner aurait souhaité un autre devis. Elle distribue les dates de réunions à venir à la communauté de communes.
- Mr Wagner fait le point sur les bâtiments communaux.
- Béatrice Peluau rappelle le spectacle ambulant de musique celtique le 13 septembre à 17h30 sur le port.
- Catherine Bonnin précise qu'il serait bon que les rambardes soient repeintes et qu'il faut réfléchir au fleurissement hivernal de la commune.
- Alain Pacilly donne le CR de la commission communication de la CCPAR qui veut éditer une série de guides pratiques.
- La séance est levée à 22h30
- Prochain conseil le 02/10/2014